Nº 199 — 26ᵉ Année

SIX PAGES : CINQ CENTIMES

Mardi 30 Juin 1914

RÉDACTION : ROUBAIX, rue Daubenton, 28. TOURCOING, 5 bis, rue Nationale

PRIX DES ABONNEMENTS : Nord et Départements limitrophes : Trois mois : 4 fr. 50 — Un an : 18 fr.

Les abonnements partent du 1ᵉʳ et du 15 de chaque mois et sont payables d'avance

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

SIÈGE ADMINISTRATIF : Rue de Béthune, 27, à Lille (TÉLÉPHONE Nº 97)

LES MANUSCRITS NE SONT PAS RENDUS

Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal, 27, rue de Béthune, à Lille et dans toutes les Agences de Publicité.

Témoignages

Hélas ! la question des rapports franco-allemands est toujours d'actualité et les voyageurs qui savent être à la fois des voyageurs et des observateurs peuvent parler de nos voisins d'Outre-Rhin, en parler et en reparler sans que le sujet soit jamais épuisé.

Ces temps derniers, plusieurs témoignages d'hommes éclairés, et impartiaux, sont intervenus dans le débat. Les commenter longuement serait vain, car ils se suffisent à eux-mêmes : C'est le remarquable écrivain Edouard Schuré, alsacien de vieille souche, qui a écrit dans la *Revue Alsacienne* d'émouvantes pages sur la fidélité de ses compatriotes. On y voit que la révolte alsacienne a des proportions autrement vastes que celles d'une question politique. Incorporé à une Allemagne uniquement soldatesque, pratique, « colossale » et qui a rompu toute attache avec l'Allemagne des Goethe et des Schiller, l'Alsacien ne reçoit de son milieu aucune nourriture intellectuelle, et voilà pourquoi il garde sa foi à cette France chaude et vivante qui, par ses Châteaubriand, ses Rousseau, mêle le sentiment à la vie, et par ses Racine contient et discipline la passion au profit de la Beauté. Et Edouard Schuré résume sa pensée en disant qu'une seule question se pose à l'Alsacien : « Être ou n'être pas ». Poignante tragédie !

Dans les *Annales de la Jeunesse Laïque*, c'est M. Brival-Gaillard qui rend compte de ses impressions vécues et n'hésite pas à déclarer que lorsqu'on entend M. Jaurès préconiser ses milices après avoir vu de près l'effort militaire de l'Allemagne, on ne peut s'empêcher de conclure à une « utopie » qui « voisine avec la trahison ».

Enfin, car il faut savoir se borner, M. André François-Poncet vient de publier sous le titre « *Ce que pense la jeunesse allemande* » (1) un volume qui devrait être lu et médité par la jeunesse française. Nulle déclamation en ces pages sobres et graves. Mais la déclamation, si elle violente le système nerveux, n'a jamais suscité de véritable émotion. Les faits que M. Poncet nous apporte, avec une loyauté qui surgit du texte, n'émeuvent que parce qu'ils convainquent. Très justement, il montre que ce qui met la France en danger ce n'est pas « le fait particulier de l'augmentation des effectifs allemands », c'est « la tendance générale qui anime les maîtres de l'Allemagne », car, et voilà ce qui est terrible, « l'Allemagne est un Etat militaire ». Ici, on le voit, M. Poncet, qui ne connaît pas M. Edouard Schuré, se rencontre avec lui dans la même conclusion. Ceci posé, M. Poncet se demande si la jeunesse qui mûrit actuellement dans les écoles suivra ses devanciers ou nous prépare, au contraire, une Allemagne nouvelle ». Et M. Poncet est tout à fait autorisé à répondre à cette question puisque selon son propre aveu, il n'est au service d'aucun parti, qu'il estime grandement les penseurs et les écrivains de l'Allemagne et que cette estime le préservera « toujours du chauvinisme ». Si l'Allemagne « constitue pour nous un danger, dit-il, ce n'est pas sa faute. » « Dans le moment où je mercherais contre elle, je ne la haïrais pas. Il y a là pour nous, lecteurs, d'incontestables garanties d'impartialité.

On verra dans ce petit livre, bourré de faits, de quels éléments est faite la pédagogie allemande, comment la Prusse est représentée sous un aspect providentiel et la France sous les traits d'ennemi héréditaire. On considèrera la continuité implacable de la discipline : discipline de l'école, du lycée, de l'usine, du magasin, la suprématie partout victorieuse de la police, le prestige des officiers et de tout ce qui représente la Force.

Et la *Sociale-Démocratie*, demanderez-vous ? M. Poncet en parle et voici ce qu'il en dit : « Je ne puis m'empêcher de remarquer avec quelle réserve, quelle discrétion, les socialistes allemands ont toujours répondu, quand on a voulu qu'ils précisent leur attitude éventuelle dans une guerre nationale. Et, d'autre part, dans leur lutte contre le gouvernement, il est frappant de voir qu'ils emploient les armes mêmes dont on se sert pour les combattre. Ils développent chez les ouvriers l'esprit de discipline ; ils les enrégimentent ; ils organisent une véritable armée prolétarienne qui est, avant tout, nationale, et qui pourrait bien le rester, en sorte qu'il n'est pas absurde de penser qu'une Allemagne socialiste ne cesserait pas d'être une Allemagne militaire, qui soutiendrait par les armes les droits de son commerce et de son industrie et ses appétits économiques. »

***

La conclusion ? La voici : « La conception fondamentale de l'Allemagne est celle d'un Etat militaire, et si un changement doit se produire « ce n'est ni pour demain, ni pour après-demain » car, « excepté quelques étudiants libéraux qu'on surveille de près et qu'on paralyse, excepté quelques hommes de lettres, qui n'ont pas de prise sur leur nation, la jeune bourgeoisie tient en réserve à la disposition du gouvernement impérial des provisions d'enthousiasme, des trésors de fidélité aveugle ; et comme me le disait un de ces étudiants : « Tant que le gouvernement aura pour lui les bourgeois et l'armée, il n'y aura rien à craindre, c'est-à-dire qu'il n'y aura rien de changé. »

Et maintenant, Français mes frères, désarmons !

MARTIN-MAMY.

(1) « Ce que pense la Jeunesse allemande », par André-François Poncet (Ed. Oudin, Paris).

L'assassinat de l'archiduc-héritier D'AUTRICHE-HONGRIE

On aurait découvert de nouvelles bombes

Les condoléances de M. Poincaré

Paris, 29 juin.

Aussitôt qu'il a eu connaissance de l'attentat de Sarajevo, M. Poincaré, président de la République, a adressé un télégramme de condoléances à l'empereur d'Autriche.

D'autre part, M. Viviani, président du conseil, ministre des affaires étrangères, a rendu visite, cet après-midi, à deux heures et demie, à M. de Szeczen, ambassadeur d'Autriche-Hongrie et lui a présenté les condoléances du gouvernement français.

Vienne, 29 juin.

L'ambassadeur de France à Vienne, M. Dumaine, a porté, dès ce matin, au comte Berchtold les condoléances du Président de la République à l'occasion de l'assassinat de l'archiduc héritier et de sa femme la duchesse de Hohenberg.

A l'Ambassade d'Autriche

De nombreuses personnalités sont allées s'inscrire à l'hôtel de l'ambassade d'Autriche, rue de Varenne.

M. et Mme Antonin Dubost, M. et Mme Paul Deschanel, MM. William Martin, directeur du Protocole ; général Beaudemoulin, Pichon ; secrétaire général de la présidence de la République ; Gras, chef du secrétariat particulier ; les officiers de la maison militaire du Président, les membres du gouvernement, MM. Aristide Briand, Léon Bourgeois, M. et Mme Jean Cruppi, MM. Delanney, Hennion, Mithouard, président du Conseil municipal, et Badini-Jourdain, syndic ; le gouverneur militaire de Paris, tous les membres du corps diplomatique, etc.

L'empereur rentre à Vienne

Vienne, 29 juin.

L'empereur est arrivé avec sa suite, à 11 heures 10 du matin, à la station de Penzing. Il a été reçu par l'archiduc Charles. Il s'est alors rendu en voiture découverte au château de Schoenbrunn, salué avec une profonde sympathie par un public nombreux.

L'archiduc François Salvator et l'archiduchesse Marie-Valérie, fille de l'empereur, sont montés à Amstetten dans le train spécial impérial et ont accompagné l'empereur jusqu'à Saint-Poelten.

Les funérailles de l'archiduc

Vienne, 29 juin.

Le bruit court que l'archiduc François-Ferdinand et la duchesse de Hohenberg seront ensevelis au château de Aamstetten où ils avaient fait construire un mausolée. Cela permettrait de réunir les deux victimes de Sarajevo, ce qui n'aurait pas été possible dans le caveau de la famille impériale à l'église des Capucins.

Aamstetten est un château que l'archiduc a hérité de son père et dont il prenait le nom quand il voyageait incognito.

Il est probable que pour ménager les forces de l'empereur, on réduira autant que possible les cérémonies officielles. Il est possible qu'on transporte directement les corps à Aamstetten, où auraient lieu les funérailles qui auraient un caractère strictement familial, pendant qu'un *Requiem* solennel serait célébré à Vienne.

Les obsèques

Vienne, 29 juin.

Les corps de l'archiduc François-Ferdinand et de la duchesse de Hohenberg ont été mis en bière au konak et seront embaumés par un professeur de Vienne. Le transport des corps à Vienne n'aura lieu que demain.

A Vienne, l'étiquette ne perd jamais ses droits : le *Wiener Zeitung* publie aujourd'hui, dans sa partie officielle, la nouvelle de la mort de l'archiduc François-Ferdinand et dans sa partie non officielle, celle du décès de la duchesse de Hohenberg.

On pense que les obsèques auront lieu vers le 10 juillet. L'empereur, qui y assistera, retournera ensuite à Ischl.

Les dernières paroles de l'archiduc François-Ferdinand

Vienne, 29 juin.

Quand il se sentit mortellement atteint, l'archiduc François-Ferdinand adressa à sa femme ces mots, qui furent les derniers :

« Sophie, tu dois vivre pour les enfants. »

Découverte de nouvelles bombes

Berlin, 29 juin.

Selon le *Lokal-Anzeiger*, une enquête préliminaire a fait découvrir le long de la voie ferrée de Sarajevo, à Bistrik, plusieurs bombes destinées à de nouveaux attentats. Si l'archiduc avait échappé aux tentatives meurtrières perpétrées à Sarajevo, il aurait risqué encore de périr au cours de son voyage.

La *Fremdenblatt* publie une note du ministère commun des finances déclarant que les autorités militaires avaient tenu à préparer seules le voyage de l'archiduc en Bosnie-Herzégovine et n'avaient pas même avisé le ministère des finances des intentions de l'héritier du trône.

Manifestations croates à Sarajevo

Berlin, 29 juin.

Le *Journal de Berlin* à midi annonce que dès que la nouvelle fut connue, les autorités firent diriger par trains spéciaux sur Sarajevo les troupes destinées aux prochaines manœuvres. Deux de ces trains spéciaux chargés d'infanterie sont arrivés dans l'après-midi d'hier à Sarajevo. Toutes les troupes sont consignées dans les casernes. L'état de siège a été proclamé dans la ville. Tous les magasins sont fermés. A 9 heures et demie, les étudiants croates auraient parcouru les rues de Sarajevo en chantant l'hymne autrichien. L'hôtel d'Europe, qui est la propriété d'un chef serbe, M. Jeftanovitch, beau-frère de M. Spalaikovitch, ministre de Serbie à Saint-Pétersbourg, fut assailli par les manifestants à coups de pierres.

Attaque à la Serbie

Vienne, 29 juin.

La *Reichspost*, qui était en relations avec la chancellerie de l'archiduc défunt, publie, sous le titre : « Le sentiment de l'armée », une violente attaque contre la Serbie, où l'attentat de Sarajevo est qualifié « effroyable provocation ».

L'opinion en Hongrie

Le comte Andrassy, chef de l'opposition modérée, a déclaré à un journaliste ce qui suit :

« Il est très difficile d'apprécier pour le moment les conséquences politiques de cet assassinat. Le défunt archiduc était au point d'interrogation pour la Hongrie. On ne le connaissait presque pas ici. On ignorait ses vues et ses intentions.

« En ce qui concerne le crime même, il faut savoir s'il fut l'œuvre d'un ou plusieurs individus ou bien l'exécution d'un complot en règle. S'il était établi qu'il y a eu complot, il faudrait agir très énergiquement. »

Une lettre du Pape à l'empereur François-Joseph

Rome, 29 juin.

Le pape a écrit une lettre personnelle de condoléances à l'empereur François-Joseph, appelant spécialement les bénédictions divines sur les enfants restés orphelins. »

La presse autrichienne

Vienne, 29 juin.

Bien qu'hier fût un jour férié, les journaux du matin ont paru aujourd'hui et consacrent des articles spéciaux à l'attentat de Sérajevo, qu'ils condamnent tous dans les termes les plus énergiques.

Ils font remarquer l'admirable dévouement, digne d'être pris pour exemple, avec lequel l'archiduc défunt se consacrait aux tâches de sa haute fonction, l'élévation de ses vertus d'homme et de ses qualités intellectuelles, qui lui avaient conquis un respect universel et sincère ; ils sont unanimes à reconnaître les hautes qualités d'homme d'Etat dont il a si souvent donné des preuves.

Avec lui, disent-ils, disparaît une source d'énergie qui eût été précieuse à la monarchie. L'archiduc, étant d'une nature plutôt froide, n'avait pas su conquérir les sympathies au même degré que feu l'archiduc héritier Rodolphe ; mais il avait une intelligence ouverte à toutes les questions ; il était d'un caractère ferme, et eût fait un excellent monarque.

La presse célèbre en particulier le grand service qui aura un effet durable, que l'archiduc a rendu au pays en réorganisant l'armée et la flotte.

Les appréciations des journaux sont l'écho de la profonde sympathie que la population éprouve pour la destinée tragique de l'héritier de la couronne et de sa femme, à qui une union intime et touchante avait créé un bonheur familial sans mélange.

La presse viennoise constate que les peuples de la monarchie austro-hongroise se pressent, en cette circonstance, autour de leur vénérable souverain qui vient encore de donner un exemple de son héroïsme, de son sentiment indomptable du devoir, par la manière dont il a accueilli la nouvelle de l'effroyable attentat et a pris immédiatement des dispositions pour l'avenir.

Plusieurs journaux veulent voir dans l'attentat, l'œuvre de partis politiques, et estiment qu'il avait été soigneusement préparé.

(*Voir la suite en DERNIÈRE HEURE.*)

Lendemain de "manifestation"

Devant le tribunal correctionnel de Lille

AVANT-GOUT

Nous avons tenu à laisser nos lecteurs méditer hier, à leur aise, sur les événements qui ont abimé la journée de dimanche. On avouera que le spectacle donné par les révolutionnaires, si excellemment encouragés par notre confrère le *Réveil du Nord* valait une méditation, une méditation sur la Cité Future dont nous avons eu ainsi un léger avant-goût.

Ah ! comme nous serons heureux lorsque les temps prédits par les prophètes seront révolus ; ah ! comme la vie sera belle lorsque le citoyen Delory, monté sur le dos de M. Edouard Delesalle, lequel jouera comme aujourd'hui le rôle du cheval transporteur, sera le général en chef de toutes les troupes collectivistes et fera donner l'assaut contre les « sales bourgeois », c'est-à-dire contre les bijoutiers, les boulangers et autres petits commerçants de notre ville et d'ailleurs. Ah ! comme nous crierons avec joie « Vive Planiefève ! Vive la Sociale ! »

En attendant, Lille a le triste honneur de se singulariser. Grâce à la rapidité de l'information moderne, toute la France, toutes les nations civilisées ont appris hier qu'à Lille on insultait les femmes, on menaçait les honnêtes gens, on tentait le « sac » des cafés, on démolissait les boutiques. Il est certain que ça encouragera les étrangers à venir nous voir.

Lillois, soyez donc reconnaissants au *Réveil du Nord* et à sa bande, et criez avec nous : « Vive Delory ! Vive Ghesquière ! Vive Ragheboom ! Vivent tous les apôtres de la Cité Future ! Vive la Sociale ! »

M.-M.

Le règlement de comptes

Les « manifestants » de dimanche ont comparu hier devant le Tribunal correctionnel de Lille. Comme bien vous pensez, les 2000 n'étaient pas là — et si nous disons les 2000, c'est que les 20.000 citoyens dont parle avec ostentation l'organe du Parti collectiviste n'ont jamais existé que dans son imagination par trop complaisante.

Au banc des accusés étaient assis les individus arrêtés la veille. Il régnait dans la salle une tristesse fade et lourde. Dans la partie réservée au public péroraient quelques « camarades ». L'audience était présidée par M. Godart, vice-président du Tribunal civil, qu'assistaient MM. Dejamme et Husson. M. le substitut Guyennot occupait le siège du ministère public.

L'huissier appelle la première affaire. Les gardes font entrer Fernand Daquin, 24 ans, émoucheteur, rue Monge, 19. C'est cet homme qui frappa aux naseaux le cheval d'un gendarme, provoquant ainsi une effroyable panique. Le fait n'est pas niable. Et M. Teulart, procureur de la République, qui assistait à la manifestation, du haut du perron de la Grand'Garde, pourrait en garantir l'exactitude.

Notre confrère Alex Will dépose en qualité de témoin à décharge. Il se plaint de la « brutalité » des agents qui arrêtèrent Daquin. Le président se refuse à le suivre sur ce terrain et lui demande de passer au fait. M. Alex Will déclare qu'il n'est arrivé sur les lieux qu'après l'arrestation.

Quant à Daquin, il ne nie pas. Il allègue seulement qu'il a agi « par mégarde ».

Le substitut fait remarquer que l'accusé ne porte aucune trace de coups.

Son défenseur plaide les circonstances atténuantes et fait l'éloge des manifestants. Il reprend la thèse de l'organe officieux des collectivistes lillois.

Daquin est condamné à 20 jours de prison.

***

Alphonse Buchet, 18 ans, rattacheur, rue des Etaques, 66, fut arrêté par M. le commissaire Saint-Raymond, qui venait de se défendre la canne au poing, contre une vingtaine d'agresseurs.

Il est poursuivi pour outrages à un magistrat. Son avocat, Mᵉ Macquart, met beaucoup de chaleur au service d'une cause qui n'est guère défendable.

Buchet est condamné à dix jours de prison.

— Marceau Lambert, 23 ans, tourneur en fer, rue Augereau, 6, est poursuivi pour outrages et rébellion.

C'est lui qui traita d'assassin M. le commissaire Sevé, — qui devait un peu plus tard être dévalisé — au moment où celui-ci donnait l'ordre de dégager la terrasse du café Jean.

Lambert proteste avec énergie. Le Tribunal le condamne à quarante jours de prison.

— Ernest Leclercq, 19 ans, aide coupeur, boulevard des Ecoles, gratifia les agents et les gendarmes d'épithètes dépourvues d'aménité. Il prononce une parole profonde, qui devrait faire courir un frisson dans les rangs des « camarades ». « J'ai fait comme les autres, dit-il, sans trop savoir pourquoi. » « Sans trop savoir pourquoi ». Et si les organisateurs du « chahut » ne sont pas inaccessibles au remords, quelle angoisse doit peser sur eux !

Leclercq est condamné à 10 jours de prison.

— Achille Rottier, 40 ans, frappeur à Roncq, récolte 10 jours de prison et 5 francs d'amende. Il avait fait de longues stations dans les cabarets, avant de se rendre à la manifestation. Ivre, il avait injurié les agents et les gendarmes.

— Auguste Planiefève, 38 ans, journalier, rue Jacques-Lefebvre, 28, à La Madeleine, s'était particulièrement distingué à l'issue des manifestations. Il avait brisé à coups de soulier les vitrines de la bijouterie d'Hooghe, rue Neuve, pendant que des inconnus, — les inévitables « inconnus » des jours d'émeutes — volaient une montre en or et des boutons de chemise.

Ce haut fait, lui vaut 8 mois de prison et 5 fr. d'amende.

***

Les deux derniers inculpés, Camille Vandewalle, 17 ans, menuisier, 49, rue Godefrey, à La Madeleine, et Victor Delonnette, 17 ans, papetier, rue de l'A. B. C., 22, à Lille, arrêtés dimanche pendant la « manifestation » et poursuivis tous deux pour outrages, sont, étant mineurs, l'objet d'une procédure spéciale. Ils seront jugés ultérieurement.

Les organisateurs de l'échauffourée de dimanche ont décidément bien travaillé. Et l'on a lu sans surprise hier, le récit de leurs exploits écrit par eux-mêmes. Ils ont fait perdre plusieurs milliers de francs aux commerçants du quartier du Centre. Ils ont terrorisé toute la population et fait planer sur la ville, trois heures durant, la menace d'une catastrophe. Ils ont porté atteinte au bon renom de Lille. A l'aide de discours insidieux, ils ont grisé puis envoyé en prison une demi-douzaine de disciples.

Il y a évidemment là de quoi être fiers !

— P.-T. P.

CHRONIQUE MUTUALISTE

Organisons des dispensaires

L'utilité du dispensaire d'hygiène sociale et de préservation antituberculeuse me paraissant suffisamment démontrée, il reste à examiner les conditions dans lesquelles l'institution sera fondée.

Cette urgente question a fait l'objet d'une proposition de loi déposée au Sénat, le 25 juillet 1913, par MM. Léon Bourgeois, Ribot, Paul Strauss, Lourties, Ferdinand Dreyfus, et J.-J. Peyrot.

Le dispensaire dont il s'agit est « un établissement où sont donnés des conseils de prophylaxie et d'hygiène, où l'on assure ou facilite aux malades atteints de maladies transmissibles, l'admission dans les hospices, sanatoria, maisons de cure ou de convalescence, et où, le cas échéant, sont mis à la disposition du public des services de désinfection du linge, du matériel, des locaux et des habitations rendues insalubres par des malades. » Ainsi s'exprime l'exposé des motifs de la proposition Bourgeois.

En outre, le dispensaire cherche à conclure, au profit des indigents, des accords avec les services d'assistance, de façon à pouvoir organiser des consultations gratuites et des distributions de médicaments.

« Ce qui constitue la caractéristique du dispensaire de préservation, dit encore l'exposé des motifs, c'est l'éducation du personnel technique chargé d'assurer son fonctionnement. Ce personnel peut être réduit, en dehors du médecin, à un infirmier ou à une infirmière. Il peut comprendre en outre, un ou plusieurs moniteurs ou monitrices. »

M. le docteur Calmette a défini, par ailleurs, le rôle de ce personnel. Le médecin doit être bon clinicien et bon hygiéniste, ayant la volonté d'éduquer ses malades. Il a le devoir de s'abstenir des interventions thérapeutiques inutiles et coûteuses ; mais il faut cependant qu'il assure à chacun le meilleur traitement approprié à son état particulier. Bien plus, il organise la prophylaxie antituberculeuse dans la famille.

Le moniteur d'hygiène prolonge l'intervention du médecin. Il constitue à proprement parler la cheville ouvrière de l'œuvre, visitant les malades, conseillant les parents, expliquant l'usage des antiseptiques, des crachoirs de poche, enseignant l'hygiène ménagère et en particulier les périls de l'alcool.

Quant au dispensaire proprement dit, qui se tiendra en relations permanentes avec les institutions analogues, il s'efforcera de combiner son action avec les efforts de ces dernières. Ainsi décuplera-t-on les résultats obtenus.

Les modes de l'organisation légale des futurs dispensaires sont prévus par les trois titres de la proposition de loi. Ces dispensaires jouiraient de la personnalité civile. L'initiative de la création en appartiendrait en principe à toutes personnes ou à tous groupements intéressés. Toutefois cette création ne pourrait s'opérer qu'après enquête locale et consultation des assemblées qui pourront être appelées à participer aux dépenses de l'établissement.

Quant au fonctionnement, il variera suivant les cas. L'étendue de la [illegible] tion dévolue à chaque [illegible] ra de même selon les [illegible] pagande et de la situation sanitaire [illegible] une région. Lorsque le dispensaire aura été créé, il ne pourra [illegible] avoir fait l'objet d'une [illegible] seil départemental [illegible] du personnel choisi sera [illegible]

Les éboulements de Paris

Le ministre des Travaux publics communique la note suivante :

La commission instituée par M. le ministre des Travaux publics à l'effet de déterminer les causes des effondrements qui se sont produits le 15 juin 1914 dans les rues de Paris a tenu sa 3ᵉ séance ce matin à 9 heures et demie.

Elle a décidé d'appeler l'attention de M. le ministre des Travaux publics sur la nécessité d'inviter les services de la ville de Paris :

1° A activer le plus possible la construction des piédroits de la voûte du Métropolitain dans toutes les parties où cette voûte repose sur le sable ;

2° A faire préciser immédiatement les mesures prises pour éviter que les égouts ne puissent, en cas de nouveaux orages, déverser leurs eaux dans le sous-sol et provoquer de nouvelles excavations.

La discussion s'est ensuite engagée sur l'existence possible de malfaçons dans les travaux et sur l'influence qu'elles peuvent avoir sur les derniers accidents.

La commission a désigné quatre de ses membres, MM. Chesneau, Luneau, Pichon et Chagnaud pour se rendre compte d'une façon détaillée de l'importance de ces malfaçons.

Décidée à conduire rapidement ses travaux, elle a fixé sa prochaine séance au jeudi 2 juillet 1914.

EN ITALIE

Après l'échec de la grève générale

A la suite de la tentative de grève générale des cheminots, plusieurs centaines d'entre eux vont être déférés aux tribunaux. Parmi eux figurent plusieurs chefs de gare. En outre, la direction des Chemins de fer de l'Etat a pris des mesures de rigueur à l'égard de plus de 4000 employés et ouvriers.

Concours de Mots

La distribution des prix du concours de mots prendra fin le 30 courant. Tout objet non réclamé à cette date deviendra la propriété du journal.

Un paquebot échoué

Londres, 29 juin.

Le paquebot « Californian », venant de New-York, s'est échoué dans la nuit près de l'île Tory. Le vapeur « Cassandra » et trois contre-torpilleurs sont allés au secours du paquebot, qu'en raison du brouillard, ils ont eu quelque peine à découvrir.

Les passagers, qui étaient au nombre de 1.016, ont commencé à quitter le « Californian » à l'aube et se sont rendus à bord du « Cassandra ».

L'échouement n'a causé aucune victime.

L'île Tory, sur les rochers de laquelle s'est échoué le paquebot, a environ 5 milles et demi de long et un mille de largeur et compte 300 habitants.

Tentative de suicide d'une nonne mystique

Rome, 29 juin.

Une nommée Marcelline Versedi, de l'ordre de Notre-Dame, a tenté de se suicider à Rome, en se jetant d'une fenêtre du couvent.

Après sa tentative de suicide, la religieuse qui, depuis quelque temps se montrait révoltée, a déclaré au commissaire qu'elle avait la plus grande affection pour le roi d'Angleterre et ne pouvant l'épouser, elle avait préféré mourir.

ECHOS

Les Humoristes qui s'ignorent.

Le premier poème cubiste vient de paraître, dans les « Soirées de Paris » ; c'est un petit événement littéraire que nous attendions sans impatience. Ce premier poème (?) est dû à la plume de Guillaume Apollinaire, nouvellement converti au futurisme.

Typographiquement, ce poème ne ressemble pas à grand'chose ; à la lecture, il ne ressemble à rien. Sur deux pages, des mots sont jetés en tous sens. Il y en a de gros en ligne, de petits en rond et, tant bien que mal, on arrive à déchiffrer des choses comme : Te g..., mon vieux, jeunes filles à Chapultepec, 14, rue des Batignolles, Pendeco est plus qu'un imbécile, je me suis levé à deux heures du matin et j'ai déjà bu un mouton....

Le cré-cré-cré des chaussures neuves du poète danse la ronde avec le hou-hou des sirènes, le ting ! ting de l'autobus et la voix du gramophone... C'est un rébus, une table de Pythagore, un barbouillage d'enfant hydrocéphale.

Guillaume Apollinaire a tort de perdre ainsi son temps.

Jo 11664

R.F.